LOI SUR LE MATÉRIEL DE GUERRE

Adapter notre cadre légal aux nouvelles réalités

Le 29 novembre 2026, le peuple suisse est appelé à se prononcer sur la modification de la Loi fédérale sur le matériel de guerre (LFMG). Face à la résurgence des conflits aux portes de l'Europe et à l'instabilité géopolitique croissante, la Suisse doit moderniser son cadre légal. Cette révision est indispensable pour garantir la sécurité de notre pays, préserver les emplois de nos PME et maintenir une industrie suisse compétitive et intégrée à l'échelle internationale. Il ne s'agit pas d'exporter sans contrôle, mais d'adapter des règles devenues trop rigides pour redonner au Conseil fédéral la marge de manœuvre nécessaire lorsque les intérêts vitaux de la Suisse sont en jeu.

Tribune économique

L'industrie suisse de la défense ne se résume pas à quelques multinationales. Elle repose avant tout sur un réseau dense de PME, de sous-traitants hautement qualifiés et d'entreprises de pointe implantés au cœur de nos cantons. Dans des domaines stratégiques comme la microtechnique, l'électronique, la mécanique de précision ou la cybersécurité, ces entreprises développent sur notre territoire des compétences technologiques uniques et génèrent des milliers d'emplois industriels à forte valeur ajoutée. Aujourd'hui, des règles d'exportation exagérément restrictives et rigides risquent d'asphyxier progressivement ce tissu économique local. Face à une réglementation devenue imprévisible, nos partenaires européens hésitent et commencent déjà à écarter nos entreprises de leurs grands projets d'avenir, préférant se tourner vers des fournisseurs jugés plus fiables. Pour la Suisse, les conséquences seraient désastreuses. Nous devons impérativement préserver cette capacité de production nationale. En période de crise majeure ou d'instabilité internationale, notre pays ne pourra maintenir son propre approvisionnement en équipements militaires et en pièces de rechange que si sa base industrielle reste forte, compétitive et pleinement intégrée aux chaînes de valeur européennes.



La Suisse dépend de l'étranger pour équiper une grande partie de son armée. Si nos PME de défense disparaissent, la Suisse deviendra totalement dépendante d'autres nations pour fabriquer ou entretenir son propre matériel militaire.

Un contexte géopolitique qui impose l'action

Le contexte sécuritaire européen a profondément changé. L'illusion d'une paix durable sans effort s'est dissipée. Aujourd'hui, la coopération entre pays démocratiques et la sécurité des approvisionnements sont redevenues des priorités absolues. La révision de la LFMG permettra, sous des conditions très strictes, de livrer ou de transférer du matériel militaire à nos États partenaires (principalement nos voisins européens), y compris lorsque ces derniers doivent assurer leur légitime défense dans un conflit armé. Cette évolution est indispensable pour que



la Suisse conserve des relations commerciales durables avec ses alliés traditionnels. Se fermer à nos voisins dans le contexte actuel reviendrait à isoler la Suisse et à fragiliser notre propre sécurité sur le long terme.

Neutralité et responsabilité : des garde-fous qui demeurent

Voter OUI ne signifie en aucun cas brader nos valeurs. Chaque exportation continuera de faire l'objet d'un examen rigoureux. La Suisse respectera scrupuleusement ses engagements internationaux, car le droit de la neutralité, les droits humains et le droit international humanitaire restent pleinement garantis. Le projet donne simplement au Conseil fédéral la souplesse nécessaire pour réagir en cas de situation extraordinaire. Ce bon sens politique évitera qu'un dogmatisme juridique ne paralyse notre pays face à d'éventuelles crises internationales imprévues. Il s'agit d'allier responsabilité éthique et souveraineté pragmatique pour préserver la crédibilité de notre diplomatie.

Préserver notre capacité de défense

La Suisse dépend de l'étranger pour équiper une grande partie de son armée. Si nos PME de défense disparaissent, la Suisse deviendra totalement dépendante d'autres nations pour fabriquer ou entretenir son propre matériel militaire. En maintenant une industrie forte, innovante et intégrée aux chaînes de valeur mondiales, nous garantissons des échanges réciproques avec nos partenaires. Une Suisse capable de produire et de coopérer est une Suisse mieux armée pour protéger sa population. Protéger notre outil de défense local, c'est investir directement dans l'autonomie et la résilience de notre pays.

Pour en savoir plus sur les enjeux du vote et retrouver l'ensemble des détails, scannez le QR code ou rendez-vous sur le site oui-lfmg.ch. ■

En bref

L'UVAM VOUS INVITE À VOTER OUI À LA MODIFICATION DE LA LOI FÉDÉRALE SUR LE MATÉRIEL DE GUERRE (LFMG), CAR…

- elle vise à préserver une industrie suisse de défense compétitive et son intégration dans les chaînes de valeur internationales;
- elle donne davantage de marge de manœuvre à la Suisse pour s'adapter à un contexte géopolitique et sécuritaire en profonde évolution;
- elle maintient les exigences liées à la neutralité, aux droits humains et aux obligations internationales de la Suisse.